

Dispositifs virtuels d'accompagnement : une réflexion collective autour de vos projets

1- Descriptif de l'activité

Un groupe de participant-e-s qui tente de répondre à la demande d'un-e exposant-e, autour d'une activité de recherche, liée aux objets du lasalé. Par exemple :

- Communication, ou soutenance de thèse
- Drafts d'articles envoyé au préalable
- Revue de littérature
- Cadre conceptuel
- Formulation d'une question de recherche
- Questions méthodologiques ou statistiques
- Analyse de ses données
- Modèle à présenter
- Projet de recherche à soumettre
- Demande de financement

Les questions peuvent être « micros » (concerner un élément précis) ou « macros » (une thématique générale).

2- Processus

Le dispositif d'accompagnement s'adaptera à chaque fois aux besoins de la personne demandeuse. Il sera discuté entre la personne demandeuse et les coordinateurs, coordinatrices de l'activité.

Les coordinateurs-trices ne se positionnent pas comme experts du domaine traité: ils veillent au processus d'échanges et participent à la réflexion.

Exemples de scénari possibles

Exposant, exposante	Participants, participantes
présentation lors de la rencontre	feed-backs sur le moment
envoi d'un document, une capsule, etc 15 jours auparavant,	feed-backs donnés sur le moment
avec des questions	
etc.	

Préparation:

- 1. L'exposant.e fait une demande par écrit qu'il.elle envoie à <u>lasale@hepl.ch</u> dans laquelle il, elle clarifie sa demande en précisant de quoi il.elle a besoin (quelques lignes, format libre);
- 2. L'équipe de coordination prend alors contact avec l'exposant.e et discute du scénario/format à choisir et selon le cas contacte des experts externes au lasalé pour compléter l'équipe des discutant.es membres ;
- 3. Une description de la demande et un doodle sont envoyés aux membres : ils, elle sont alors informé.es du format de l'activité, du thème, des besoins et décident s'ils, elles participent à la discussion/activité en s'y inscrivant à l'avance.
- 4. Une invitation leur est envoyée avec la date retenue







3. Principes de fonctionnement

- a) Cette activité vise à se mettre au service de la personne demandeuse. Le groupe s'efforce de rester au service de l'exposant.e, qui reste « seul.e maître à bord » de son projet.
- b) Les débats doivent permettre la confrontation d'idées et la critique, dans un esprit bienveillant et constructif.
- c) Les débats doivent être faits en toute confidentialité : ne pas réutiliser les apports de l'exposant.e (modèles, réflexions, cadrages théoriques, données, projets, etc), ni les diffuser sans son accord.
- d) L'activité dure environ 90 minutes (une ou deux demandes par session uniquement) et a lieu une fois par mois au maximum.

Au plaisir de vous y retrouver.

Débora Poncelet et Marco Allenbach



